

Info-négo n° 15

Parole donnée ?

Les travailleuses et les travailleurs sont encore victimes d'un gouvernement incapable de tenir parole.

Plus de 10 mois après avoir convenu de l'entente de principe, plus de 4 mois après avoir apposé sa signature sur la convention collective, le gouvernement de la CAQ est INCAPABLE de verser les augmentations négociées ainsi que les sommes dues à ses employé-es.

En plus d'être incapable de tenir parole, la CAQ rejette la faute sur d'autres au lieu de prendre ses responsabilités.

Que ce soit son incapacité à procéder à certains ajustements de salaire, au versement des primes, à l'attribution du temps supplémentaire ou à l'application de plusieurs autres clauses nouvellement négociées, le gouvernement de la CAQ ne respecte pas ses engagements. On va se le dire, les travailleuses et les travailleurs ont mené une lutte importante afin d'obtenir ces gains, il est aberrant de devoir poursuivre cette lutte pour se faire respecter.

La CAQ se déresponsabilise en se cachant derrière le privé et ses fournisseurs de service de paie pour justifier son incapacité à respecter ses engagements.

Pire, ses représentants à la table de négociation se font tirer l'oreille pour rencontrer la FSSS-CSN et ne peuvent même pas garantir pouvoir expliquer aux travailleuses et aux travailleurs les vraies raisons derrière ces retards inadmissibles.

Les travailleuses et les travailleurs de la santé portent le réseau à bout de bras depuis toujours et ne méritent pas de se faire prendre pour des valises.

Comment faire confiance à la CAQ ?

À l'aube de la création de l'agence Santé Québec et de sa centralisation massive, comment faire confiance à un employeur incapable de respecter sa parole!

Soyez assurés que la FSSS-CSN et votre syndicat local continuent d'accentuer la pression sur le gouvernement et sont à l'œuvre afin de protéger vos droits quant à l'ensemble des préjudices.

